



Plateforme Dignité & Développement

L'Eglise et la guerre : quoi de neuf ?

Prof. Luc-Thomas Somme op.

8 février 2024



La théorie de la guerre juste

Ressources bibliographiques

- Michael Walzer, *Just un injust wars*, Basic Books, 1977 ; trad. Française : *Guerres justes et injustes*, Belin, 1999 (Folio essais n° 473)
- Monique Canto-Sperber, *L'idée de guerre juste*, PUF, 2010



La théorie de la guerre juste

Finalité

Non pas tant justifier la guerre que contenir son injustice

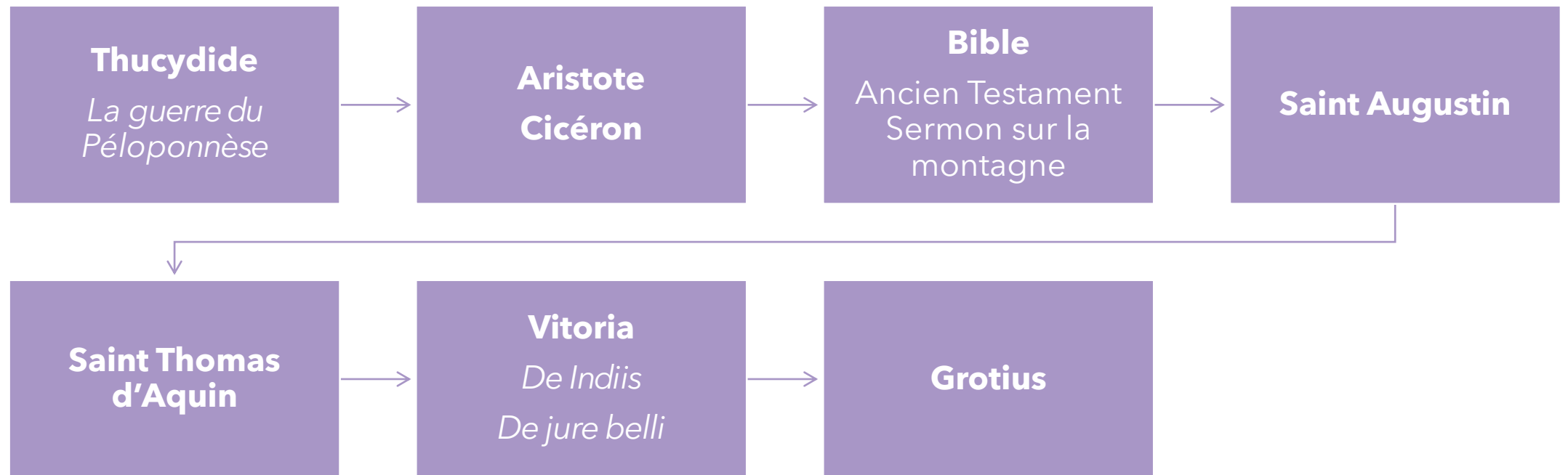
- Proximité avec le « principe de légitime défense »
- Proximité avec le « principe de la cause à double effet »
- Proximité avec le « principe du moindre mal »
- Proximité avec la « loi du talion »

Fournir des critères cumulatifs tels que l'invalidation d'un seul délégitime l'ensemble

- La seule « bonne intention » ne suffit pas
- La fin ne justifie pas les moyens

La théorie de la guerre juste

Histoire



La théorie de la guerre juste

Composantes

- *Jus ad bellum* (Droit de la guerre = d'entrer en guerre)
- *Jus in bello* (Droit dans la guerre = à respecter dans la conduite de la guerre)
- + *Jus ante bellum* et *Jus post bellum* (apport de Vitoria)

La théorie de la guerre juste

Préceptes

Droit de la guerre (*Jus ad bellum*)

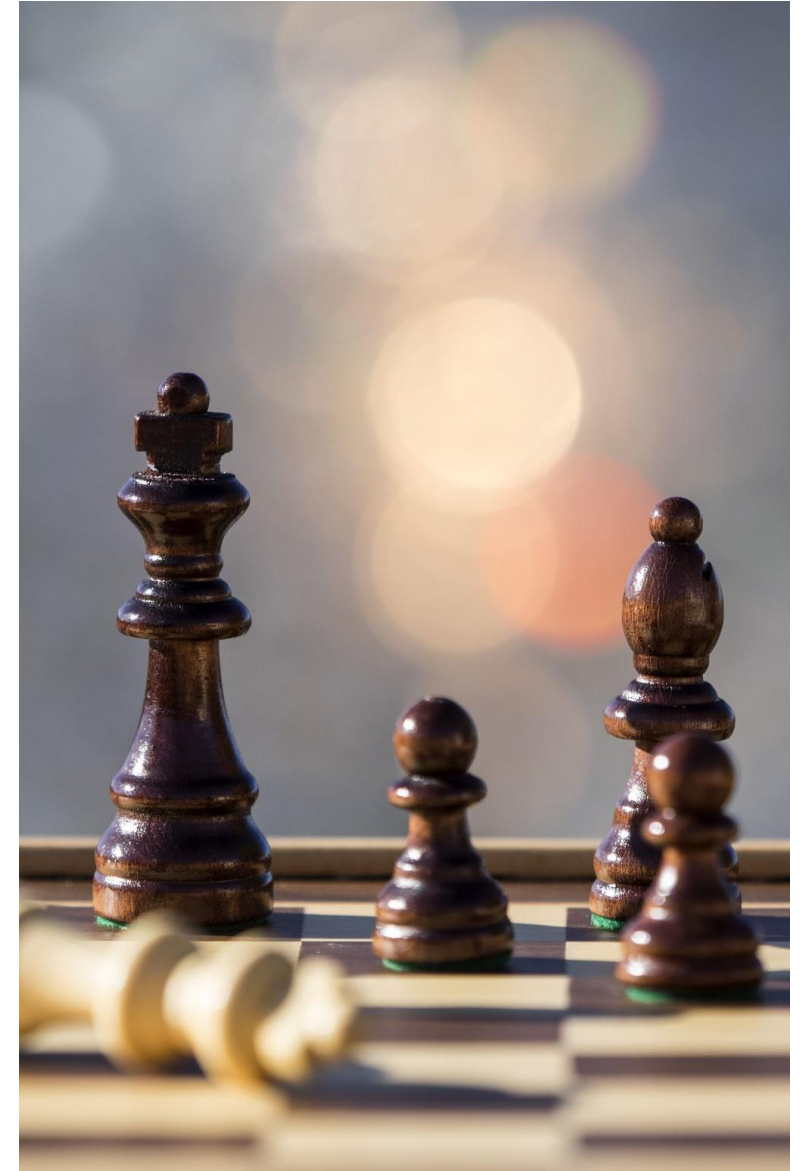
- La juste cause
- La légitimité de l'autorité
- Le dernier recours
- La bonté de l'intention
- Une raisonnable chance de succès
- Proportionnalité (Bénéfices \geq Risques)

Droit dans la guerre (*Jus in bello*)

- Discrimination
- Proportionnalité (Moyens / Fins)

La juste cause

- Le mensonge d'Etat (e.g. USA dans la guerre contre l'Irak)
- Le double visage des faits (e.g. guerre Russie / Ukraine : La Russie, menace pour l'OTAN / L'OTAN, menace pour la Russie)
- Autodéfense et guerre préventive (et plus seulement défensive)
- Devoir d'intervention vs respect des souverainetés



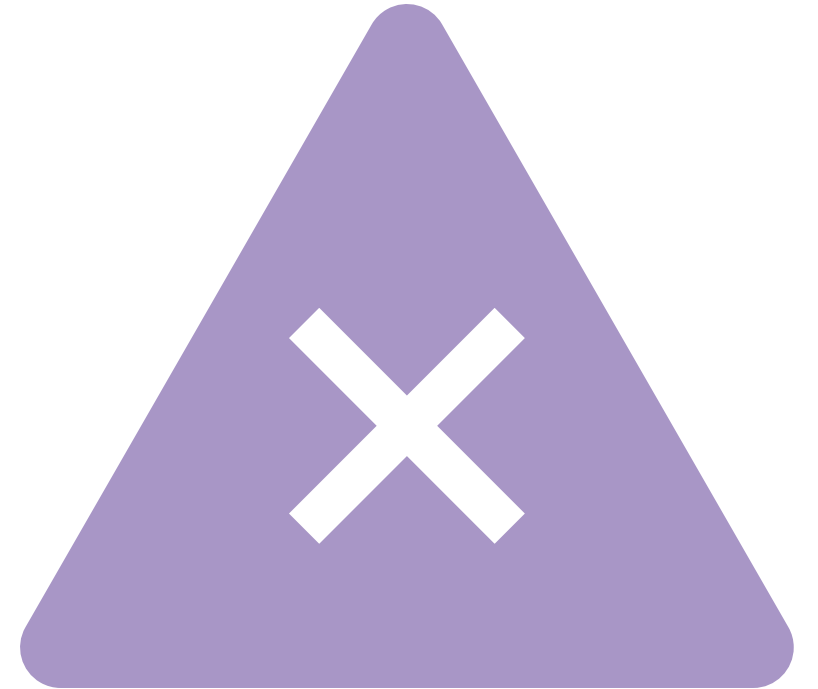
La légitimité de l'autorité

L'apport du multilatéralisme
limitant le risque de conflits
offensifs

Le handicap du multilatéralisme:
L'impersonnalité
Le droit de veto des 5 membres
permanents du Conseil de
sécurité de l'ONU limitant le
pouvoir d'intervention

Le dernier recours

- Ambiguïté de l'arrêt de la voie diplomatique
- Difficultés des moyens de pression tels que les sanctions économiques, tant quant à l'efficacité que quant à la moralité



La bonté de l'intention




CRITÈRE SUBJECTIF MORAL UTILE



CRITÈRE OBJECTIF JURIDIQUE INEFFICACE :
LA BONNE INTENTION EST TOUJOURS PRÉTEXTÉE
PAR CELUI QUI A INTÉRÊT À LA GUERRE



Discrimination

- Critère de guerre conventionnelle désormais inapplicable dans nombre de guerres modernes
 - Résistants civils
 - Terroristes
 - Boucliers humains
 - Bombes atomiques et guerre nucléaire
 - « Effets collatéraux » de pertes civiles
 - Exécutions extrajudiciaires
- 

Proportionnalité des moyens à l'égard de la fin

Comment l'apprécier objectivement ?

Qui peut en décider ?

Les cas emblématiques des réponses
au 11 septembre 2001
et au 7 octobre 2023

La légitime défense est-elle limitée dans le temps ?
(e.g. Israël contre le Hamas)

Et l'Eglise ?

